

**Séance Plénière du Conseil d'Alsace
15 décembre 2025**

AMENDEMENT – Stop au tout routier

**Rapport N° CD-2025-5-2-1
N° applicatif 13953**

Exposé sommaire

A l'heure de l'urgence climatique et des restrictions budgétaires, il est temps d'arrêter le tout-routier, surtout quand ces investissements renforcent l'accessibilité aux moyens de transport aériens, moyens de transport parmi les plus carbonés.

Agissons en cohérence pour une collectivité qui engage sans ambiguïté la bifurcation écologique du territoire.

Amendement

Dans le rapport, SUPPRIMER “et la poursuite des études sur la liaison intermodale DUPPIGHEIM-ENTZHEIM.”

Amendement déposé par **M. Florian KOBRYN**



Florian KOBRYN